

17, avenue de Flandre - 59290 WASQUEHAL
(Communauté Urbaine de Lille)
Téléphone 03 20 72 09 87
Télécopie 03 20 65 13 40

Adresse Internet :
bracq.vandenburie@wanadoo.fr

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE

21, rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **AMITIE PARTAGE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 131 365 €, y compris un excédent s'élevant à 25 042 €,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier et dans les documents remis aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à WASQUEHAL, le 16 mars 2007
Le Commissaire aux Comptes
S.A. Cabinet BRACQ-VANDENBURIE et Associés
représentée par **Pierre VANDENBURIE**



ASSOCIATION AMITIE PARTAGE21 rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX**BILAN**

Pour la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Charges constatées d'avance	3 149,00	Fonds associatif	38 542,97
Produits à recevoir	142 239,00	Fonds de roulement	92 821,96
Prêts aux déshérités	382,00	Charges à payer	94 552,00
BPN	66 960,40	Produits constatés d'avance	23 942,00
Crédit Lyonnais	36 729,24		
Caisse	399,29		
	<u>249 858,93</u>		<u>249 858,93</u>

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE

21 rue du Maréchal Foch

59100 ROUBAIX

COMpte DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

<u>RECETTES</u>			
Subvention Conseil général Alphabétisation			9 148,00 ✓
Subvention P.R.I. Atelier d'insertion			29 648,73
Subvention DDTEFP Atelier d'insertion			15 000,00
Subvention Conseil général salaires Référent RMI			36 589,50
Subvention Conseil général Contrats d'insertion			4 708,00
Subvention FASILD			4 000,00
Subvention Mairie de Roubaix			7 100,00
Subvention salaires CEC			31 859,63
Subvention contrat Petite enfance			23 879,79
Subvention ASI			22 500,00
Subvention ASI report 2005			15 000,00
Subvention contrat ville Ecrivain public			35 575,20
Subvention contrat ville Ecrivain public solde 2004			2 785,00
Subvention P.R.I. Seniors			44 428,33
Subvention Accueil DDASS			36 000,00
Subvention Alimentation DDASS			10 000,00
Subvention diverse DDASS			6 000,00
Subvention Contrats aidés Atelier Couture			91 802,33
Subvention Contrats aidés Atelier Insertion			51 474,08
Subvention O.E.G.			27 531,77
Subvention Coordination			22 500,00
Subvention diverses			833,00
Participations usagers			3 996,65
Ventes			1 244,88
Dons et autres subventions			67 115,80
Produits financiers			0,00
Transferts de charges			7 600,00
Reprise provision départ en retraite			1 950,00
Reprise provision Congés payés et charges			14 200,00
<u>DEPENSES</u>			
Energie		6 480,64	
Fournitures et entretien		3 805,05	
Fournitures d'activités		1 104,06	
Fournitures d'activités atelier insertion		1 327,84	
Loyers		7 600,00	
Assurances		3 814,59	
Honoraires et Taxes		2 490,60	
Achats de nourriture et divers		14 742,87	
Transports		6 046,51	
Frais de télécommunications		4 343,97	
Dons et avances non remboursées		401,92	
Salaires et charges Amitié-Partage		12 682,13	
Salaires et charges Accueil		37 768,43	
Salaires et charges Coordination		40 255,70	
Salaires et charges Atelier d'insertion		31 488,99	
Salaires et charges Petite enfance		17 192,76	
Salaires et charges RMI		36 722,93	
Salaires et charges Ecrivain public		31 675,34	
Salaires et charges Contrats aidés atelier couture		108 328,83	
Salaires et charges Contrats aidés atelier Insertion		52 300,28	
Salaires et charges CEC		43 265,77	
Salaires et charges Redynamisation seniors + OEG		59 574,09	
Salaires et charges ASI		33 489,59	
Formation		10 777,30	
Dotation provision Congés à payer et charges		16 312,00	
Dotation provision risques et charges		15 000,00	
Charges financières		436,82	
Montant à affecter		25 041,68	
		624 470,69	624 470,69

S.A. Cabinet Bracq-Vandenburie
et associés
Commissaire aux comptes
17, avenue de Flandre
F - 59290 WASQUEHAL

ANNEXE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2006

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

☞ Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

☞ Faits significatifs et dérogations

Néant.

II/ COMPLEMENTS D'INFORMATIONACTIF IMMOBILISE

Néant.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Néant.

ETAT DES PROVISIONS

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

Subventions	132 239
Dons	10 000
	<hr/>
	142 239
	<hr/>

CHARGES A PAYER

Matériel informatique	4 610
Congés à payer et charges	16 312
Indemnités	15 000
Charges sociales	46 831
Formation	8 380
Charges externes	3 419
	<hr/>
	94 552
	<hr/>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Assurances	<hr/>
	3 169
	<hr/>

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Dons	12 000
Subventions	11 942
	<hr/>
	23 942
	<hr/>

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Non applicable.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Non significatif.

EFFECTIF

31/12/2006 : 28 salariés dont

- 3 contrats Adultes Relais
- 6 Contrats Insertion Amitié Partage
- 9 Contrats Insertion Atelier Couture